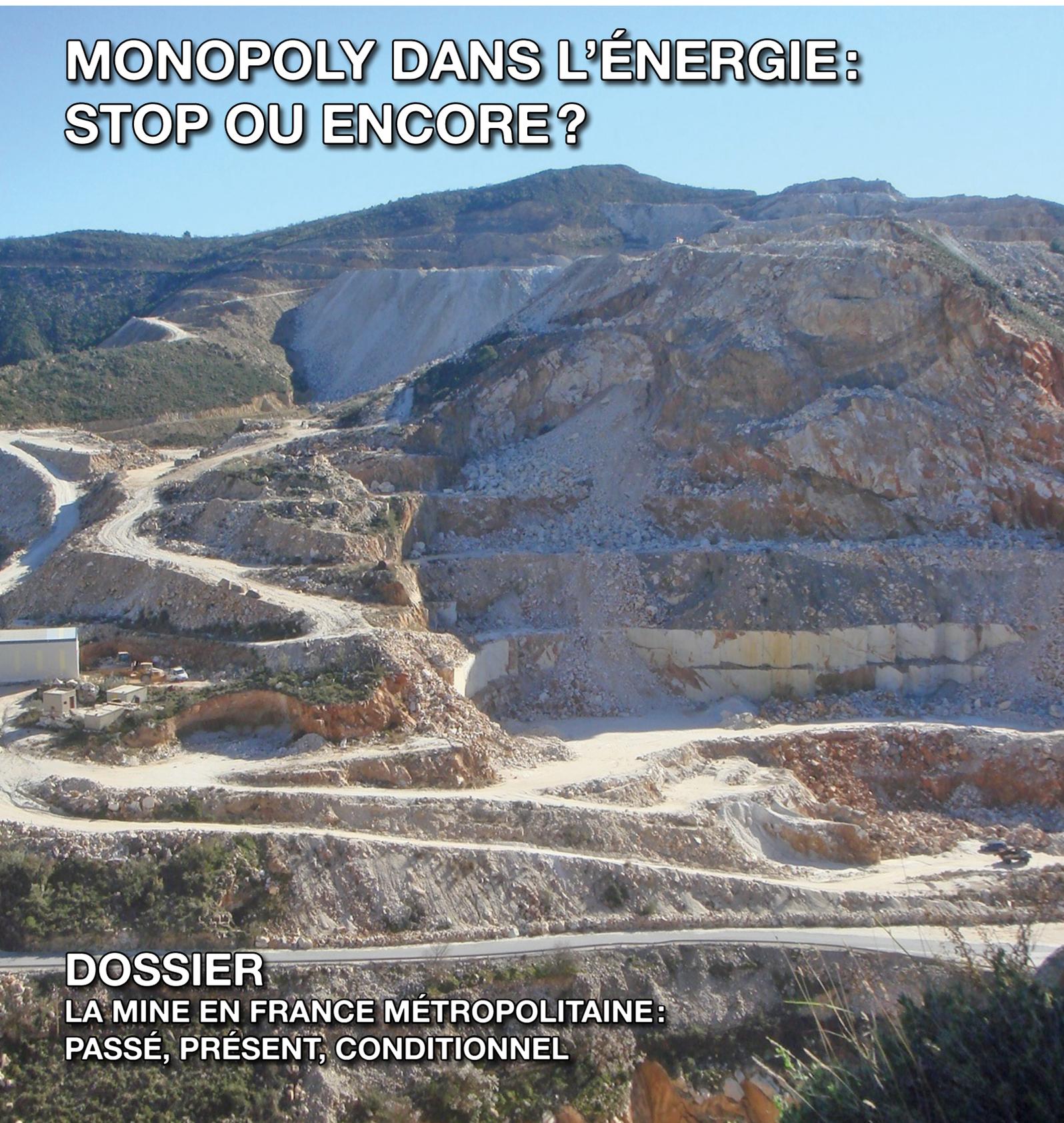


Options



SUPPLÉMENT MINES ÉNERGIE N° 661 NOVEMBRE 2020

MONOPOLY DANS L'ÉNERGIE: STOP OU ENCORE?



DOSSIER
LA MINE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE:
PASSÉ, PRÉSENT, CONDITIONNEL

La morosité, voire le désarroi pourraient s’ancrent lors de ces périodes successives d’incertitude, de questionnement durant lesquelles la sensation d’être emprisonné.e, muselé.e pourrait prédominer si on venait à se laisser aller. Pourtant il y a de quoi faire pour s’occuper l’esprit, chercher à comprendre la situation, s’emparer d’un ou deux dossiers qui nous touchent pour partager son analyse avec son syndicat, ses collègues, faire des propositions pour clarifier et améliorer son quotidien.

Cette crise a bon dos et surtout permet à ce monde capitaliste duquel nous avons du mal à nous sortir de continuer d’affaiblir notre modèle social, nos services publics. Vente des bijoux de famille, des morceaux de choix, cession d’obligations transformables en actions... tous les moyens sont bons pour rentrer du cash, pour créer la pénurie qui sera le prétexte demain pour faire monter les prix.

Réagissons. Chacun à son niveau peut apporter sa pierre à l’édifice. Les sujets d’intérêt qui toucheront directement ou indirectement notre quotidien, les raisons pour lesquelles nous sommes rentrés dans nos entreprises ne manquent pas. Pour celles et ceux qui ne font pas encore partie d’un collectif, contactez vos structures Ufict CGT les plus proches pour vous associer aux réflexions, aux déploiements, à la syndicalisation, en fonction de vos affinités, de vos compétences, de vos disponibilités. Qui n’est pas concerné par les négociations en cours sur la rémunération, la grille des salaires, la reconnaissance, le télétravail, les attaques ou la désintégration que subissent nos outils de productions (qui pourtant sont propres, pilotables 24 h/24 h), nos entreprises et leurs filiales, notre statut... ?

Emparons-nous-en pour mettre en avant notre Programme Progressiste de l’Énergie 100 % public proposé par notre fédération. En plus d’apporter des solutions exigées par la transition écologique il permettra de maintenir un service public de l’énergie digne de ce nom et une égalité de traitement de tout un chacun.



Marc Faraut Secrétaire Général adjoint Ufict CGT

Ont participé à ce numéro :

Philippe Boineau, Pascal Cabantous, Johanne Debunne, Marc Faraut, Philippe Godineau, Virginie Gonzales, Christophe Innocent, Delphine Leblanc, Eric Masquelin, Ghislaine Nikiema, Alain Perrigault, Sophie Peyregne, Jean-Paul Rignac, Sandrine Roche, Ghislaine Roux, Olivier Titrent.

Ufict-CGT Mines-Energie
263, rue de Paris - 93516
Montreuil Cedex
ufict@ufict.fnme-cgt.fr
www.ufictfnme.fr

Rédacteur en chef :

Jean-Paul Rignac

Conception graphique,
maquette :

Studio - Rivet Presse Edition

Dépôt légal : 2^e trimestre 2001 -
Bobigny
Commission paritaire
n°0112S08090 du 18 janvier 2007
Photogravure et impression :
Zone d’Activités - 77590 Bois-Le-Roi

Imprimé sur du papier provenant
d’Autriche
Eutrophisation : Ptot 0,007kg/Tonne



SOMMAIRE

3 MON ŒIL EN RÉGION

Formation Ufict :

un premier pas vers le déploiement...

6 ACTUALITÉ

Le statut cadre

7 DOSSIER

La Mine en France Métropolitaine :

Passé, Présent, Conditionnel

12 VIE SYNDICALE

50,05 % des voix pour la CGT à l’IRSN :

élection contestée... puis confirmée

14 ENTREPRISES

Le projet ASGARD à ENEDIS

16 ENTREPRISES

Le Marché d’Affaires en berne à EDF



Exploitation minière à ciel ouvert de Macael en Andalousie dans la province d’Almeria (Espagne)

FORMATION Ufict : UN PREMIER PAS VERS LE DÉPLOIEMENT...

Belle réussite de la journée d'étude Ufict sur le management organisée par la coordination régionale Hauts-de-France.



C'est le 15 septembre à Amiens que se sont réunis une vingtaine de participants venant d'horizons différents (Enedis, EDF Commerce et Unité de Logistique et de Maintenance (ULM), GrDF) : un mix de militant.e.s Ufict aguerri.e.s et d'autres découvrant l'activité Ufict.

Prendre en compte la dimension du management

Tel était l'objectif de cette journée, pour que les militant.e.s puissent porter ces questions dans les CSE, mais aussi mener la campagne revendicative en cours sur ce sujet.

Cette campagne a permis de recenser, entre autres, les attentes et les difficultés liées à la reconnaissance, au parcours professionnel, à la charge de travail, aux mobilités forcées, aux besoins de légitimité sur le plan technique... Mais, comme se questionne à juste titre un participant : « Comment les fédérer alors qu'ils ont leur propre réseau ? ».

Suite à la présentation, les échanges ont porté sur notre vision du management et quatre rôles essentiels ont été identifiés : un relais d'information, l'appui et l'expertise, l'évaluation et la gestion prévisionnelle des équipes, l'organisation des activités.

Retour positif des participants

Ils ont apprécié la présentation et sont maintenant tous convaincus de la nécessité de mettre en débat ces idées, de rencontrer les managers pour échanger sur leur réalité. « Le rentre-dedans se fait aussi par la pertinence des arguments. Cela nécessite plus d'échanges entre militants ». « Il faut mettre en avant la CGT auprès des cadres ». C'est pourquoi une grille d'entretien a été construite pour faciliter l'échange,

pour mettre en œuvre la démarche CGT de proximité, et enrichir notre réflexion et nos propositions.

Il faudrait pourtant ajouter un module « Comment rendre les managers acteurs de leurs aspirations » car, comme le souligne un participant, « Les cadres sont seuls ou isolés, par choix ou par circonstances, et ils sont peu portés vers le collectif ». Un autre exprime les difficultés rencontrées par beaucoup de militants : « La confiance est difficile à gagner auprès des managers ».

Télétravail et déploiement aussi au menu

Une partie de la journée a été consacrée au télétravail car des négociations s'ouvrent dans différentes branches. Un militant avoue manquer d'informations et de connaissances sur ce que fait l'Ufict. Une présentation des branches (TAM et ICC), du plan de travail en cours et des différents outils Ufict a permis aux jeunes militant.e.s de découvrir tout le rayon d'action de notre structure spécifique. « Nouvellement élu, je découvre l'énormité de la chose syndicale », s'exprime un nouvel élu en CSE, impressionné par tout le champ d'action du CSE et de l'action syndicale. Le déploiement de nos militants en proximité des salariés a aussi été évoqué. « Je découvre l'Ufict. L'activité est présente sur mon territoire, mais conduite par un militant qui part bientôt en retraite. Nous travaillons au passage de témoin. » C'est aussi un des enjeux de cette journée : coordonner les militant.e.s de la région pour être au contact des managers et porter leurs revendications.

En conclusion les participants ont souligné l'intérêt de ce type d'initiative, à la fois informative mais aussi de partage d'idées enrichissantes... d'autant qu'il faut penser « à assurer la continuité de l'activité syndicale pour les maîtrises et cadres », dans les Hauts-de-France mais aussi sur tout le territoire...

MONOPOLY DANS L'ÉNERGIE : STOP OU ENCORE ?

EDF démantelée, Engie vendue à la découpe... la FNME y oppose son Programme Progressiste de l'Énergie avec la perspective de les re-nationaliser.

Face à la crise sanitaire et économique, nombre d'entreprises sont sous perfusion mais cela n'empêche pas les grandes manœuvres capitalistiques de se poursuivre dans le secteur de l'énergie où cessions/acquisitions sont légion.

Engie demain = Gaz de France d'hier + le renouvelable ?



À Engie, la financiarisation, toujours plus prégnante, se traduit par une vente à la découpe du groupe : l'eau propre, les services énergétiques et thermiques, Endel (spécialiste métallurgie dans le nucléaire). Des négociations sont aussi en cours avec le gouvernement belge pour vendre Electrabel et éviter de payer les coûts de déconstruction des centrales nucléaires. Fonds de pension, Total et d'autres sont

sur les rangs pour acheter les morceaux de choix de ces activités. Ne resterait finalement que l'activité de Gaz de France (Commerce gaz/électricité...) et sa partie réseau et infrastructures, ainsi que les renouvelables (EnR) : c'est-à-dire les activités les plus profitables, pour la plus grande joie des actionnaires, mais au grand désespoir des dizaines de milliers de salariés licenciés.

Ce retour à l'activité historique de GDF complétée d'EnR ne serait pourtant pas un retour vers le passé, car ce New GDF serait très affaibli par tous les abandons : achat/vente de GNL (Gaz Naturel Liquéfié) sur les marchés spot cédé à Total, filialisation des activités de transport (GRT Gaz) et de distribution (GrDF)... ce qui n'augurerait rien de bon pour l'avenir du Groupe, d'autant plus que ce qui semble être aujourd'hui également dans les cartons est la cession de nombreuses activités de services développées ces dernières années dans le groupe. L'impact assez immédiat

de ces cessions serait inévitablement des réorganisations, ajustements et suppressions d'activités au siège et dans les fonctions support, services achats, paye, R&D.

Cette stratégie financière qui vend à tout va, conduit à afficher de bons résultats virtuels et à faire remonter le cours de l'action ; une belle aubaine pour l'État qui cherche depuis longtemps à vendre ses participations dans Engie (aujourd'hui 24 %) ! Pourtant c'est au détriment d'une stratégie industrielle qui devrait avoir pour seul objectif la gestion de l'énergie sous l'angle du bien commun et du service public. Mais la politique industrielle n'est, hélas, ni la préoccupation du Groupe, ni celle de l'État... Il suffit pour cela d'observer les revirements incessants, à 180°, au gré des successions de dirigeants.

Ainsi, sous l'ère Mestrallet Engie achetait et revendait à tour de bras. Sous l'ère Kocher, c'était « Tout pour les EnR et les Services », à marche forcée, au détriment du gaz naturel... mais pas trop quand même car cette énergie fossile constitue une bonne rente. Aujourd'hui, retour à la case départ avec Clamadieu... ce qui ne fera qu'affaiblir le Groupe.

Le problème majeur de ces dirigeants et de l'État est de ne penser la stratégie qu'en termes de critères financiers, sans vision industrielle : il n'y a donc aucune perspective d'avenir durable.

Le problème : ne penser la stratégie qu'en termes de critères financiers sans vision industrielle

EDF demain = un émiettement multicolore ?

La nouvelle version du projet Hercule de démantèlement d'EDF vise maintenant à scinder EDF en trois : le nucléaire (public) d'un côté, l'hydraulique en quasi régie



d'un autre, et enfin tout le reste encore plus privatisé qu'aujourd'hui, avec une part majoritaire de l'État (*au moins dans un premier temps*). Les discussions se déroulent dans la plus grande opacité entre la Commission Européenne et le gouvernement français avec la direction d'EDF en appui. Mais « les fuites » nous conduisent à craindre le pire : une holding purement financière !

Voilà de quoi inquiéter les salariés, pas du tout convaincus par le ton faussement rassurant de la communication du PDG à destination de ses managers : « DORMEZ TRANQUILLE ON S'OCCUPE DE L'AVENIR (*financier*) DU GROUPE ». Personne n'est dupe : l'intégrité de l'entreprise, essentielle à son avenir, serait impossible. La nouvelle notion de « groupe intégré », mise en avant par le PDG, ne serait qu'une holding intégrant des comptes. Les différentes entités seraient indépendantes les unes des autres sans aucune interaction entre elles. Elles pourraient même se faire concurrence et deviendraient cessibles du jour au lendemain : nous sommes bien loin du modèle d'entreprise intégrée qui a fait le succès d'EDF depuis presque trois quarts de siècle. C'est pourtant ce modèle qui maintient un service public de qualité lors d'une pandémie ou après des tempêtes. Quid demain ?

Tout ça pour quelques milliards d'euros à court terme !

Au travers d'une sorte de troc et en cassant le modèle EDF, l'État veut donner des gages de libéralisme à Bruxelles (Edf est encore détenu à 85 % par l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations). En retour, l'État et EDF espèrent une hypothétique réévaluation du prix de l'électricité nucléaire bradée 42 € à ses concurrents depuis une dizaine d'années (ARENH). Ainsi, EDF retrouverait les moyens financiers de mener à bien la transition énergétique inscrite dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), qui vise moins d'énergie pilotables (nucléaire, thermique) et plus d'énergies intermittentes (solaire et éolien)... La construction et l'intégration au réseau de ces EnR nécessitent des investissements importants. Et pour inciter les industriels à investir, l'État leur garantit des conditions très profitables : des prix garantis, stables et bien supérieurs aux prix de marché. Raison pour laquelle tous (EDF, Engie, Total, Iberdrola...) se précipitent sur cet Eldorado. Ils vendent des activités historiques pour récupérer quelques Md € et investissent (sous couvert de greenwashing) dans les EnR non pilotables.

Rappelons que l'hydraulique est la première des EnR et qu'elle est pilotable, et que c'est la PPE qui a fermé Fessenheim et demain les centrales charbon... des moyens de productions pilotables qui nous feront défaut dès cet hiver.

Retour sur EDF/RTE, l'Allemagne

En dehors du statut des IEG et de la CCAS, que reste-t-il de commun entre EDF et RTE (filiale à 50,1 % d'EDF) ? RTE vit sa vie indépendamment d'EDF... pour « garantir la non-discrimination de l'accès au marché ». Tout ce

qui, par le passé était mutualisé, est aujourd'hui en double (achats, RH...) et c'est encore l'utilisateur qui paye cette désoptimisation !

Mais dans le capitalisme moderne, friand de ce qui est sûr et qui rapporte, un morceau d'une entreprise découpée peut valoir plus que l'ensemble. L'exemple de l'Allemagne est édifiant. On n'a conservé que les activités non exposées aux risques de marché : EnR, réseaux et fourniture. RWE a regroupé les activités « attractives » (EnR, réseaux, fourniture) dans sa filiale Innogy, en conservant la majorité du capital. Paradoxe : lors de la mise en Bourse de cette filiale (contrôlée par la société mère), la valeur d'Innogy était le double de celle de RWE !

C'est ce schéma que visent le gouvernement, Engie et EDF : isoler ce qui rapporte, avec des revenus récurrents et garantis, de tout ce qui est soumis au marché ou qui comporte des risques. Car les réseaux sont des sortes de péages qui voient plus ou moins toujours le même trafic d'une année sur l'autre. Et solaire et éolien bénéficient d'un tarif de rachat garanti, quel que soit le besoin... d'où des prix négatifs quand la production est supérieure à la consommation.

Cette gouvernance des entreprises, obsédée par la logique financière, est en totale contradiction avec leur raison d'être.

Le schéma du gouvernement, Engie et EDF : isoler ce qui rapporte

Ouvrir d'autres perspectives avec le PPE !



Face à cette PPE gouvernementale, imposée, coûteuse, périlleuse, dénuée de sens, contraire à l'intérêt général, la FNME CGT oppose son PROGRAMME PROGRESSISTE DE L'ÉNERGIE centré sur la réponse aux besoins des populations. Car électricité et gaz sont des biens de première nécessité. Ils ne doivent pas être livrés aux

intérêts privés, sinon la précarité s'aggraverait encore. Pour aboutir à des énergies accessibles, il est impératif de les sortir du marché pour en contrôler les prix. Le PPE fait donc une large place au social, au service public. Il prône la diminution des taxes avec un droit à l'énergie des usagers fondé sur des tarifs réglementés, sur la péréquation. Il n'oublie pas les salariés en leur proposant des emplois durables, en ré-internalisant nombre d'emplois aujourd'hui sous-traités, à l'intérieur de différents EPIC avec la perspective de les nationaliser à terme.

Cette vision du futur de l'énergie, portée par la CGT, est soumise à débat auprès des salariés, de la population, des élus.

Prenez-y toute votre place.

STATUT CADRE : LA CGT A SIGNÉ L'ANI

Après consultation de ses organisations, la CGT a signé en mars dernier l'accord national interprofessionnel sur le statut des salariés de l'encadrement et qui sécurise les dispositifs existants.

Il aura fallu plus de deux ans de bataille pour arracher au MEDEF cet accord, mais grâce aux propositions et à la stratégie d'unité syndicale portée par la CGT et son Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens (UGICT), l'accord est enfin signé.

Car la fin de l'AGIRC (régime de retraite complémentaires des cadres pour le privé) et de l'ARRCO (idem pour les non-cadres) menaçait de mettre fin au statut de l'encadrement. Cet accord 2020 permet de maintenir le statut cadre, tout en préservant une définition nationale des personnels d'encadrement. Il repose sur le niveau de qualification (niveau du diplôme ou expérience acquise), le degré d'autonomie dans le travail et enfin le niveau des responsabilités sociales, économiques et/ou sociétales.

Un référentiel national interprofessionnel maintenu

C'était essentiel pour cet accord bâti à rebours de la logique d'atomisation des droits et du décrochage de plus en plus grand entre la qualification et le salaire. C'est aussi une garantie contre la concurrence entre grands groupes et petites entreprises, et contre une bataille d'attractivité entre territoires. Le périmètre du statut couvre, comme

Un point d'appui
pour faire
primer l'éthique
professionnelle

Convention Collective, les critères d'entrée dans le statut de l'encadrement. Ainsi, pour les négociations en cours dans certaines branches, les employeurs ne pourront pas restreindre le statut de l'encadrement à une définition inférieure à la définition nationale.

Par ailleurs, cela confère aux cadres leur affiliation à l'APEC et le bénéfice d'un dispositif de

prévoyance entièrement financé par la part « patronale de la cotisation ». Confortée, cette prévoyance est ainsi généralisable à tout le salariat.

Droits et garanties collectifs

Enfin l'ANI invite les branches professionnelles à mettre en place un ensemble de droits et garanties collectifs permettant à l'encadrement d'exercer ses responsabilités professionnelles, sociales et économiques. Il constitue, de surcroît, un point d'appui pour faire primer l'éthique professionnelle sur le diktat de court terme et la financiarisation des entreprises.

La défense du « statut cadre » va bien au-delà d'un enjeu catégoriel, cela concerne toutes les catégories.

Rester vigilants dans les IEG En effet, dans les négociations de branche sur les classifications, les repères tendent à s'estomper avec des employeurs qui défendent l'individualisation et un système de plus en plus opaque avec : un découpage des NR en plus petits niveaux, plus différenciés, un possible coefficient d'augmentation générale d'entreprise, qui supprimerait l'augmentation générale de branche et introduirait un décalage entre les différentes entreprises, des positions de classification au nombre de 6, au lieu des 19 GF actuels, ce qui dégraderait le lien rémunération-classification.



LA MINE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE :

PASSÉ, PRÉSENT, CONDITIONNEL



Exploitation de calcaire à Louvie – Juzon (Pyrénées Atlantiques)

Transition énergétique et information virtuelle sont paradoxalement de plus en plus demandeuses de métaux “concrets”. Au fer, cuivre... s’ajoutent désormais des noms assez barbares : lithium, niobium, néodyme...

Le monopole qu’ont certains pays, notamment la Chine, pour fournir nombre de ces métaux dits stratégiques, conduit à des enjeux géopolitiques qui ne laissent pas l’Union Européenne indifférente.

En France, le projet de loi portant réforme du code minier est en cours de rédaction, dans l’optique d’une éventuelle reprise de l’exploration voire de l’exploitation de gisements métalliques, y compris en métropole. Ce dossier *Options* se propose de faire un point, non exhaustif, sur le potentiel minier en métaux stratégiques en France métropolitaine, ainsi que sur les enjeux humains et financiers.



LA MINE : UNE HISTOIRE FRANÇAISE

L'extraction minière en France a concerné de nombreux minerais. Qu'en sera-t-il dans le futur ?

Lorsqu'on évoque l'histoire de l'extraction minière en France, on pense en premier lieu au charbon, moteur des deux premières révolutions industrielles, haut lieu de luttes ouvrières retracées dans des livres (Germinal), de catastrophes (Courrières), de batailles (celle du charbon à la Libération), de grèves comme celle des mineurs en 1947 qui ne demandaient que leur dû pour leur effort surhumain ; grève sauvagement réprimée dans le contexte du début de la Guerre Froide.

Mais la mine c'est aussi le métal

Certains historiens considèrent que l'une des motivations de Jules César à conquérir la Gaule fut la richesse de notre territoire... en or ! Bien plus tard, au XIX^e et XX^e siècles, l'extraction du fer, notamment en Lorraine, couplée à celle du charbon créa l'industrie sidérurgique et ses cathédrales de feu. Dans la région des Baux-de-Provence, la bauxite était extraite pour produire l'aluminium.

L'extraction minière en France c'était aussi le plomb, le cuivre, des métaux connus depuis l'antiquité, mais aussi les composés du fluor (fluorine), du baryum (barytine)... Et puis, à partir du milieu du XX^e siècle, l'uranium : le sous-sol français métropolitain en renferme des quantités importantes.

Le BRGM acteur minier

Le premier choc pétrolier de 1973 ayant révélé la vulnérabilité de la France face à ses approvisionnements en énergie et matériaux primaires, les pouvoirs publics décidèrent d'inventorier les ressources minérales du sous-sol français. Cette mission fut confiée au BRGM, établissement de service public possédant l'expertise et les moyens nécessaires (voir encadré). De nombreux gîtes furent découverts et certains furent mis en exploitation. Cela n'empêcha pas la fermeture des dernières mines métropolitaines au cours des années 70 et 80.

Aujourd'hui, la demande en certains métaux et matériaux dits stratégiques ne cesse de croître : ils sont essentiels pour



Créé en 1959, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières est issu de la fusion du Bureau de Recherches Géologiques et Géophysiques (BRGG) et des différents bureaux miniers existant à l'époque. C'est l'Établissement public de référence pour la recherche appliquée et l'appui aux politiques publiques en Sciences de la Terre. Acteur minier historique, il mena un inventaire minier en France, de 1975 au début des années 90. L'expertise des agents du BRGM a permis la découverte de gisements importants. Le BRGM s'est peu à peu désengagé des activités minières à partir des années 90, sur instruction des tutelles.

les nouvelles technologies de l'information, pour celles liées à la transition énergétique et aux composants électroniques. L'acier de la première révolution industrielle cède la place au lithium pour les batteries de nos voitures de demain, aux Terres Rares pour nos smartphones, aux métaux réfractaires (comme le tungstène) pour les alliages de haute technologie et la découpe industrielle. Même si les autres métaux « traditionnels » restent évidemment indispensables et leur demande souvent importante.

Réouvrir des mines métalliques en France ?

Cette question est à l'ordre du jour en France, y compris en métropole. Autant pour préserver notre indépendance en métaux et en matières premières, que pour la préservation de l'environnement, bien mieux encadrée en France que dans de trop nombreux pays. Après beaucoup d'hésitations, l'État a décidé de réformer le code minier pour l'adapter aux enjeux actuels et futurs. Les consultations se poursuivent à l'heure actuelle. Y aura-t-il une volonté politique de renouer le fil d'une histoire plusieurs fois millénaire ? La CGT, dans le cadre de la réindustrialisation du pays y est en tout cas favorable, mais pas à n'importe quel prix.

LITHIUM ET TUNGSTÈNE : DES MÉTAUX D'AVENIR

La croissance de la demande en lithium et les nouveaux usages du tungstène ouvrent de nombreux débouchés.

Le lithium est depuis longtemps utilisé en médecine et pharmacie, particulièrement en psychiatrie. Il entre aussi dans la fabrication de certains verres et céramiques. Mais l'explosion de la demande résulte de sa capacité à stocker l'énergie électrique : les deux tiers de la production mondiale sont utilisés à cet effet. Les piles bouton au lithium font partie de notre quotidien. C'est grâce aux accumulateurs au lithium qu'Opportunity a pu nous livrer pendant des années des informations essentielles sur la planète Mars, ce qui a révolutionné nos connaissances sur notre voisine. Et bien sûr, nos voitures électriques sont déjà, et seront plus encore dans le futur, propulsées par des batteries au lithium.

L'Australie est actuellement le premier producteur mondial de lithium, suivi du Chili, de la Chine et de l'Argentine. Mais le bilan carbone est désastreux car transport et raffinage des minerais génèrent des émissions de CO₂ très importantes, d'autant que le lithium n'est encore que peu recyclé.

Les minerais de lithium se trouvent surtout dans les dépôts salins des déserts de sel (salars) et dans les pegmatites, des roches liées aux granites qui sont en quelque sorte les derniers "résidus" des magmas, et de ce fait très enrichies en certains éléments chimiques rares. C'est d'ailleurs dans ces pegmatites que l'on trouve parfois des pierres précieuses telles que les émeraudes.



Le salar d'Uyuni (Bolivie) représente la moitié des réserves mondiales exploitables de lithium

Manque de volonté politique

De l'eau
chargée
en lithium
renouvelable
en France ?

En France métropolitaine, les pegmatites sont très fréquentes et pourraient constituer un potentiel non négligeable. Mais la volonté politique n'est pas là et la rentabilité de ces gisements potentiels n'est pas assurée. Cependant, l'extraction du lithium des eaux géothermales salées, notamment en Alsace,

constitue une alternative prometteuse : la ressource est estimée à quelques années de consommation, et elle a l'avantage d'être potentiellement renouvelable, car l'eau pourrait théoriquement se recharger en lithium lors de son parcours dans les entrailles de la Terre. Des projets franco-allemands existent pour une éventuelle production industrielle d'ici 2 à 3 ans, dans l'optique d'assurer un approvisionnement européen en lithium.

Le tungstène est aussi un métal stratégique

Son caractère réfractaire (il fond à plus de 3 400 °C !) l'a longtemps destiné à nous éclairer de ses filaments à incandescence. Une autre de ses propriétés est d'avoir des composés extrêmement durs, notamment le carbure de tungstène, indispensable à nos perceuses électriques quand nous perçons du béton. À l'échelle industrielle, il est ainsi utilisé pour la découpe de matériaux et pour fabriquer des têtes de forages. Il est aussi présent dans l'industrie nucléaire et aéronautique. Depuis plusieurs années, la production de ce métal, dont un tiers provient du recyclage, stagne. La Chine domine aujourd'hui très largement la production mondiale, avec plus de 80 %.

La France métropolitaine a la chance de posséder d'importantes réserves de tungstène, illustrées par deux gisements d'importance mondiale : Salau à Couflens (Ariège) exploité jusqu'à la fin des années 80 et Fumade à Fontrieu (Tarn). Si ces deux gisements ne couvrent que 15 à 20 ans d'utilisation, ils représentent néanmoins des réserves stratégiques en cas de tensions, voire de conflits.

DES TERRES PAS TRÈS RARES, MAIS TRÈS RECHERCHÉES

Leur notoriété n'a cessé de croître ces dernières années, au point qu'elles deviennent stratégiques pour de nombreux produits essentiels.

Les Terres Rares, appelées aussi lanthanides (on y ajoute traditionnellement le scandium et l'yttrium), ont longtemps été connues des seuls chimistes rompu-e-s au tableau périodique des éléments. Elles sont essentielles pour l'industrie électronique, notamment les smartphones et toute la téléphonie mobile, mais aussi pour les éoliennes, les panneaux solaires. Les Terres Rares sont ainsi des éléments critiques de la croissance dite "verte". L'industrie automobile, tant traditionnelle (pots catalytiques) qu'électrique et hybride (aimants), en a aussi un grand besoin. Par ailleurs, l'une d'entre elles, le gadolinium, est universellement utilisée en médecine comme produit de contraste injectable pour les IRM.

Terres éparses, plus que rares, et difficiles à recycler

Un pavé de roche granite de quelques kilogrammes (type Mai 68 !) contient de l'ordre d'un gramme de Terres Rares. Le cérium, la Terre Rare la plus abondante, est en moyenne

Les Terres Rares, éléments critiques de la croissance dite "verte"

quatre fois plus abondante dans la croûte terrestre que le plomb ! Cependant, les Terres Rares sont très rarement assez concentrées pour former des gisements exploitables. C'est pour cela qu'elles n'ont été isolées que tardivement, la plupart du temps entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, et que leurs propriétés et utilisations n'ont été découvertes qu'après la seconde guerre mondiale. C'est d'ailleurs cette difficulté à isoler chaque Terre Rare, avec une pureté suffisante, qui rend leur recyclage très difficile.

La Chine en situation hégémonique

Les réserves mondiales de la plupart des Terres Rares sont suffisantes pour subvenir aux besoins mondiaux pour au moins quelques décennies. Mais le fait que la Chine assure, à l'heure actuelle, près de 70 % de la production mondiale génère des tensions, notamment depuis 2002, quand elle a instauré des quotas à l'exportation.

Les autres pays producteurs sont l'Australie, les États-Unis qui ont réouvert en 2018, après 16 ans de fermeture, la mine de Mountain Pass qui fut la plus importante au monde dans les années 70. La mine de Steenkampskraal en Afrique du Sud, qui fit de ce pays dans les années 50 le principal producteur de Terres Rares, vient également de réouvrir. D'autres réserves potentielles ne cessent d'être inventoriées de par le monde.

Quelques gisements ont été reconnus en Europe. Ils se situent en Scandinavie. Seuls quelques indices ont pour l'instant été reconnus en France métropolitaine.



Photo satellite de la mine de Bayan Obo (Nord de la Chine), la plus grande mine de Terres Rares du monde

RÉOUVRIR DES MINES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ?

L'indépendance nationale, sujet d'actualité, concernera-t-elle aussi les mines ?

Si l'inventaire exhaustif du potentiel minier national du BRGM après 1973 a été fructueux, il date tout de même de près d'un demi-siècle ! Il a été mené à bien avec les techniques d'alors... qui ont depuis largement progressé. Il n'est donc pas du tout impossible que, malgré tout le savoir-faire des prospecteurs d'antan, de nouveaux gisements, et pourquoi pas, importants, soient encore à découvrir. Un nouvel inventaire est donc indispensable dans le contexte actuel.

L'État a les cartes en main

Cette mission, qui touche à l'indépendance nationale, doit clairement être impulsée par l'État qui seul peut planifier cet inventaire. En lançant un projet de loi portant réforme du code minier, il semble décidé à se saisir de cette question. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres : il convient de rester vigilant·e·s face à la propension du gouvernement actuel à trop faire la part belle au "privé"...

Les territoires ruraux et montagneux pour une fois favorisés

Les lois de la géologie font que la plupart des ressources minières en métropole se trouvent souvent dans les régions rurales (Ouest) ou montagneuses (Pyrénées, Massif Central...). Des terres souvent vidées d'habitant·e·s par l'exode rural depuis des décennies. La réouverture d'exploitations minières redonnerait des perspectives d'avenir à ces territoires, même si les emplois créés ne seraient sans doute pas pléthoriques car l'exploitation se ferait sans doute à l'aide de robots. L'image traditionnelle du mineur appartient bien au passé ! Mais doit-on s'en plaindre lorsqu'on repense à ses conditions de travail, qui sont, hélas, encore de mise dans bon nombre de pays producteurs... quand elles ne s'apparentent pas plus à de l'esclavage qu'à du salariat ?

La mine durable du futur sur les rails ?

La mine durable du futur doit intégrer l'exploitation locale, la valorisation de l'ensemble des produits, l'utilisation éventuelle et a minima la protection des nappes phréatiques, la remédiation et le retour à l'état initial après exploitation, sans oublier tous les aspects socio-économiques afférents.

Des réflexions pour une exploitation respectant ces critères sont en cours et quelques projets existent déjà, notamment en Autriche. Ce n'est qu'à ce prix qu'il sera possible de lever l'obstacle de l'acceptation sociétale. Les belles promesses "sur le papier" devront se traduire par l'exemple concret sur le terrain pour couper court au scepticisme.

Il restera à s'assurer que le Social, au travers du travail des salarié·e·s, employé·e·s, technicien·n·es, ingénieur·e·s, fasse bien l'objet du même respect que l'Environnement. Nous y veillons depuis plus d'un siècle.



Des perspectives
d'avenir pour des régions
vidées d'habitant·e·s

50,05 % DES VOIX POUR LA CGT À L'IRSN : ÉLECTION CONTESTÉE... PUIS CONFIRMÉE

Les mauvais perdants aux élections CSE de novembre 2019 ont finalement été déboutés cet été.

L'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (EPIC de 1850 salariés dont 76 % de cadres et 24 % d'employés, techniciens et agents de maîtrise) est l'expert public en matière de recherche et d'expertise sur les risques nucléaires et radiologiques. Ses élections au Comité Social et Économique se sont déroulées du 18 au 25 novembre 2019, par vote électronique, pour attribuer 25 sièges de titulaires et autant de suppléants, avec une parfaite parité. Grâce à une vie syndicale entretenue avec vigueur par Philippe Bourachot (photo ci-contre), et consorts depuis des années, la CGT a présenté une liste complète.

À l'issue d'une campagne dynamique, la CGT a obtenu la majorité absolue avec 50,05 % des voix (une voix pèse pour 0,05 %), devant la CFDT à 25,53 %, et la CFE-CGC à 24,42 %.

Contestation en justice

Pour être prêts pour le CSE constitutif du 16 décembre 2019, la CGT se concerta immédiatement avec les autres organisations syndicales afin de désigner les différents membres élus (bureau, CSSCT et ses 3 délégations locales, diverses commissions obligatoires ou facultatives).

Mais alors qu'aucun signe ne le présageait, le 10 décembre, veille de la date limite de recours, la CFE-CGC annonce qu'elle conteste en justice la régularité des élections. C'est un coup de massue pour les militants CGT ! La CFE-CGC reproche à la CGT d'avoir publié le 20 novembre, en pleine campagne électorale, un compte-rendu de la réunion du comité d'entreprise du 15 novembre. Pour la CFE-CGC, ce document serait un tract électoral qui aurait permis à



la CGT d'atteindre la majorité absolue, lui conférant ainsi, à ses dires, une position... hégémonique.

Après 2 reports, l'audience au tribunal se tient le 26 juin. Après un mois de délibération, et un plaidoyer magistral de l'avocat de l'IRSN (cabinet Lévy), le jugement est rendu le 31 juillet 2020 : « Les élus CFE-CGC qui se contentent d'arguer que cette propagande hors cadre a nécessairement eu une incidence sur le résultat des

élections ne rapportent pas la preuve que la communication du CSE, pratique habituelle du Syndicat CGT depuis plusieurs années et effectuée selon le procédé préconisé par l'accord de droit syndical, a exercé une influence déterminante sur le résultat du scrutin. L'enjeu de la représentativité majoritaire et le constat que le Syndicat CGT l'a obtenue à une voix ne constitue pas un élément de preuve de nature à caractériser la propagande abusive et son influence décisive sur le résultat du scrutin. »

Car le syndicat CGT ne cesse de progresser au sein de l'IRSN :

CE 2017 : 41,15 %, CA 2018 : 44,29 %, CSE 2019 : 50,05 % !

Au final, le juge rejette la demande d'annulation du scrutin. La victoire est enfin là, même si ce recours en justice laissera des traces.

Une CGT qui sort renforcée

Mobilisée, au service des salariés, la CGT sort renforcée de ce combat livré pendant le confinement. Et même si, désormais, elle peut avec sa seule signature rendre un ac-

Avec sa seule signature la CGT peut rendre un accord applicable à l'IRSN

cord applicable à l'IRSN, elle continuera toujours à discuter avec toutes les listes pour chercher un accord unanime afin de peser encore plus sur la direction. Car construire des accords au plus près des attentes et revendications des salariés, dans le respect de ses valeurs, tel est l'ADN de la CGT.

PORTRAIT : CHIMISTE À L'IRSN



Options a rencontré Didier Hébert, syndiqué Ufict IRSN, à l'occasion d'une assemblée générale de syndicat, pour découvrir son monde professionnel, la finalité de son travail...

Didier, 50 ans, titulaire d'un DUT de chimie est chimiste au Laboratoire IRSN de Radioécologie à Cherbourg (LRC = 7 cadres, 6 techniciens et assistants + doctorants, stagiaires). Chimistes, physiciens, biologistes y étudient les thématiques atmosphérique et marine, incluant dispersions, dépôts et échanges aux interfaces (entre l'eau et l'air, les végétaux ou les substrats urbains).

La radioécologie c'est quoi ?

C'est une branche de l'écologie qui étudie les interactions entre substances radioactives et l'environnement terrestre (naturel et semi-naturel) et marin. L'objectif est d'évaluer l'impact de la radioactivité naturelle ou artificielle sur l'environnement et donc sur la population. Pour faire court, des éléments radioactifs existent tout autour de nous et en fonction de leur présence et cheminements, nous suivons leurs évolutions dans les écosystèmes où ils se trouvent pour expliquer les transferts dans la chaîne alimentaire.

Arrivé en 1995 au LRC j'ai travaillé sur la chimie du Technétium 99 et de l'Iode 129 (des produits de fission issus du combustible irradié) dans le milieu marin. Cela englobait des missions en Manche et en Atlantique sur des bateaux du CNRS ou de l'IFREMER. Avec un ingénieur du labo, en 1998, nous avons développé la thématique atmosphérique. Cette aventure a d'abord commencé sur la dispersion du Krypton 85, un gaz émis des cheminées de l'usine Orano La Hague. Cela nous a menés aux quatre coins de France. Ces mesures confrontées aux modèles informatiques existants ont révélé quelques écarts notables, corrigés depuis par un travail en étroite collaboration avec le Service des Situations d'Urgence et d'organisation de Crise (SESUC) de l'IRSN. Le but est d'améliorer en permanence les codes de calculs de dispersion pour diminuer ces écarts. Des études du même type sont menées pour EDF, Total ou encore Véolia.

Quelles autres recherches mènes-tu ?

En parallèle nous étudions aussi les dépôts des particules sur les prairies, les cultures et également en milieu urbain. Par exemple, nous utilisons la radioactivité naturelle, avec des grosseurs de particules qui vont du nanomètre à quelques microns, et récemment nous avons travaillé sur les flux de bactéries du sol vers l'atmosphère par vent faible. Des scientifiques japonais s'y sont intéressés pour tenter d'expliquer les augmentations de la radioactivité de l'air dans la région de Fukushima, huit ans après l'accident.

Qu'apprécies-tu le plus dans ton travail ?

J'apprécie autant de travailler avec des scientifiques passionnés, qui ont fait des recherches sur le carbone 14 ou le chlore 36 (isotopes radioactifs pour de la datation), qu'avec des marins ou des agriculteurs qui connaissent parfaitement « le terrain ». Ces thématiques de recherche sont souvent le cadre de thèses avec des « manips ». Nous tissons de vrais liens d'amitié avec ces doctorants, lors des déplacements 2 à 3 fois par an, pour des campagnes de mesures d'une à deux semaines, souvent à 4 ou 5 personnes. Cela crée des liens forts d'équipe car il y a toujours des situations inattendues qu'il faut gérer au mieux, et parfois au milieu de nulle part !

GROS BOULEVERSEMENTS À ENEDIS AVEC ASGARD

La conduite et l'exploitation des réseaux de distribution tout comme le rôle des salariés sont fortement impactés par ce projet de numérisation et d'industrialisation.

Nouveaux usages (mobilité électrique), essor des énergies renouvelables intermittentes (éolien et photovoltaïque fortement subventionnés)... entraînent une mutation du réseau de distribution. Pour que production et consommation restent en permanence équilibrées les smart grids viennent en aide au stockage de l'électricité assuré par l'hydraulique.

Transformation des métiers et gestion des données avec les smart grids

Aujourd'hui les 700 000 km de lignes Moyenne Tension sont gérés par 30 tours de contrôles : les Agences de Conduite Régionales. Réparties sur l'ensemble du territoire elles pilotent à distance plus de 100 000 points de commande. En quelques minutes elles sont en capacité de rétablir le courant en isolant la partie défectueuse du réseau afin que les techniciens d'exploitation interviennent en toute sécurité.

Mais avec des productions et des consommations individuelles de plus en plus imprévisibles et fluctuantes, Enedis adapte son système d'exploitation au travers d'un réseau intelligent (Smart Grid) dont la base est le compteur communicant. Linky transmet en continu les consommations, l'état du réseau de distribution et permet de l'adapter, voire d'anticiper des pannes en basse tension. Il réalise aussi des interventions à distance (changement de puissance, coupure...).

Conséquence de ces paliers technologiques, Enedis engage dans chaque région le projet ASGARD.

Un bouleversement lié à la numérisation et l'automatisation des tâches

Cette stratégie numérique est un axe assumé des programmes de transformation des directions d'Enedis : les

ASGARD : Agence de Supervision de Gestion des Accès Réseau et du Dépannage

interventions physiques seraient divisées par deux ce qui bouleversera la nature des activités et le rôle des salariés. Le projet ASGARD illustre ces changements avec des missions techniques, qui pour certains métiers, évoluent progressivement vers des fonctions de gestionnaires de données.

Les relations au travail de la majorité des agents de conduite et d'exploitation sont totalement modifiées par le développement de ces technologies de l'information. C'est notamment le cas des MPro (Manager de Proximité) qui ont en charge l'encadrement des équipes sur le terrain. La CGT revendique une réflexion éclairée sur le devenir de leurs activités et prérogatives.

À ce jour 27 millions de compteurs Linky sont déjà installés et Enedis claironne dans la presse qu'elle fait partie des grands opérateurs du « Big Data ». Cela aigüise les appétits d'investisseurs potentiels, car les moindres habitudes des consommateurs sont désormais bien connues. Enedis assure, à ce stade, que les données sont cryptées, ne font

**Avec Linky
les moindres habitudes
des consommateurs sont
désormais bien connues**

l'usage d'aucune marchandisation et restent exploitées dans l'écosystème du paysage énergétique (collectivités locales, producteurs, fournisseurs). Cela interroge quand même sur les utilisations commerciales qui pourraient en être faites si d'aventure le capital de la filiale venait à s'ouvrir à des actionnaires privés (cf. Hercule)...

ASGARD appliqué en Région Aquitaine Nord

Dans l'application, au niveau local, du projet national, le bureau d'exploitation récupérerait la gestion du dépannage en plus de ses missions actuelles. L'ASGARD serait une agence fonctionnant en service continu, gérant les accès, les dépannages et la conduite du réseau basse tension, avec une organisation optimisant les gains liés à une meilleure détection des pannes (sous-entendu avec moins de personnel) grâce aux réseaux et compteurs communicants...

Les concertations vont juste démarrer (dans d'autres régions des rencontres ont déjà été initiées par les Directions Régionales). Le passage en CSE se fera au premier trimestre 2021, pour un déploiement prévu d'ici juin 2021. Dans l'intervalle, des groupes de travail sont constitués pour anticiper et permettre aux services concernés de se projeter dans les futures organisations.

Abandon de l'astreinte

Côté bureau d'exploitation, cela se traduit par le réaménagement en 3x8 du temps de travail des Chargés d'Exploitation, avec abandon de l'astreinte. Travail de nuit, baisse du pouvoir d'achat, organisation de la vie familiale... toutes ces questions préoccupent les personnels d'autant que la direction ne leur laisse aucune alternative sinon celle de postuler ailleurs.

Côté Centre d'Appel Dépannage (CAD) de Bordeaux, la réflexion est lancée sur l'abandon du 3x8, la réorganisation du travail amenant les agents de nuit à basculer en travail à distance. Mais même si le sujet n'est pas directement abordé, il y a le risque, à terme, d'une refonte complète des CAD, avec la suppression de certaines agences.

Pour la CGT, si les cellules de programmation venaient à intégrer la gestion des dépannages (par un transfert d'activité du CAD), cela devrait être clarifié pour assurer l'adéquation entre moyens et charge de travail.

Fortes inquiétudes des MPro

La CGT a insisté sur le rôle central du MPro, entre autres dans la gestion du dépannage, rôle qui ne peut se résoudre à être seulement à disposition du bureau de Gestion Des Dépannages (GDD), en astreinte. Les 1 200 MPro et agents de maîtrise de technicité au plan national (chargés de bordée, tête d'astreinte, astreinte d'encadrement...) ne garderaient comme seule prérogative

Quand ASGARD atteindra son rythme de croisière, que deviendront les MPro et les techniciens ?

que l'Astreinte Technique et Managériale d'Intervention (ATMI) sur sollicitation du GDD, pour certaines situations dites complexes. Cela signifie une baisse drastique du nombre d'interventions pour ces populations et de fait des pertes de compétences. Quid de leurs activités demain, en prestataires de dépannage, avec moins d'expérience et mis à disposition des ASGARD ? La direction précise qu'ils pourront participer à la montée en compétences des GDD. Mais quand ASGARD atteindra son rythme de croisière, que deviendront les MPro et les techniciens ?

Formation insuffisante

Le CSE Central d'Enedis a appris la création d'une École de dépannage, mais au vu des dernières informations, cela semble plus s'apparenter à une « opération de séduction ». Pour preuve : seulement 8 200 h de formation des chargés d'exploitation et techniciens polyvalents pour l'exploitation des données réseaux remontées par Linky. Et 18 000 h de formation ASGARD pour 1 200 agents soit 15 heures par agent !

Pour la CGT et son Ufict, ce projet désorganise les repères établis et fragilise encore plus l'organisation actuelle d'Enedis. Compte tenu de l'absence de réponses précises et motivées sur les risques et incertitudes pointés dans ce dossier, sur les responsabilités civiles et pénales des salariés concernés, sur le prescrit national, sur la cotation des postes, sur le devenir des MPro, sur le manque d'éléments financiers... la CGT exige des éclaircissements et des avancées significatives sur les conditions de travail, la formation, la protection des salariés et leur juste reconnaissance.



LE MARCHÉ D'AFFAIRES EN BERNE À EDF

Les évolutions rapides liées à la concurrence ont détruit plus 4 000 emplois à EDF Commerce.

Avec la libéralisation des marchés, les clients « professionnels » ont pu, de 1999 à 2005 et par palier de puissance installée, acheter leurs kWh à des « fournisseurs alternatifs ». Cela a entraîné des transformations et réorganisations à un rythme effréné de la direction Commerce d'EDF (DCo) pour s'adapter à une réglementation en constante évolution, le plus souvent imposée par l'Europe libérale.

Coûts réduits au détriment de l'emploi

EDF doit couvrir ses coûts commerciaux et c'est une obligation qui n'est imposée qu'à EDF et pas à ses concurrents ! Conditions de travail et emplois statutaires en font les frais : de 12 500 en 2007, DCo compte aujourd'hui moins de 8 000 agents statutaires ! Depuis la fin des tarifs réglementés Jaunes et Verts (gros consommateurs professionnels) le Marché d'Affaires (MAFF) a particulièrement souffert. Ses salariés-fantassins, en première ligne depuis 2015, ont eu beau se dépenser sans compter pour conserver un maximum de clients, au bout de 5 ans, le constat est là : plus de 30 % de parts de marché ont été perdues et ce sont les collectivités locales et ministères qui ont été les moins fidèles ! Quant aux autres, ils confient leurs contrats à des groupements d'achat, uniquement attentifs au prix, oubliant la qualité de service pourtant reconnue d'EDF, l'intérêt général...

Collectivités locales et ministères ont été les moins fidèles à EDF

Ce sont, aujourd'hui, ces mêmes salariés du MAFF, qui relèvent le défi de la fin des tarifs TRV Bleus professionnels pour les entreprises de plus de 10 salariés et dont le chiffre d'affaires dépasse 2 M€.

La CGT tire le signal d'alarme !

Évolutions réglementaires, chasse aux coûts... tout cela devient insupportable pour les salariés : désorganisation du travail, outils SI (Système d'Information) à la traîne, perte de repères, démotivation, absence de vision stratégique, externalisation galopante... Début octobre la CGT



a demandé à être reçue par la direction tant les risques psycho-sociaux sont devenus une réalité quotidienne, y compris pour ses militants. Car les réponses d'EDF ne sont que des baisses d'effectifs statutaires et l'externalisation, sans préserver les compétences reconnues des agents EDF. Les clients ont du mal à trouver le bon interlocuteur – quand ils le trouvent – et les salariés ne ressentent qu'insatisfaction au quotidien. Pire : la direction donne un coup de frein sur l'évolution de la rémunération et ferme de plus en plus de sites de travail, ce qui éloigne les salariés de leur lieux de vie et limite leur parcours professionnel en limitant les possibilités d'emplois.

Les salariés de Commerce ne comprennent plus la stratégie d'EDF

Leur quotidien devient de plus en plus anxiogène, sans perspective face à une vision très court-termiste d'une entité qui court après la concurrence et les évolutions de la réglementation.

Une énième réorganisation sur le MAFF devrait se mettre en œuvre dès le début 2021 : mutualisation de certaines compétences, nouvelle segmentation des clients professionnels pour mieux différencier leurs attentes. Son efficacité reste à prouver, d'autant qu'aucune garantie n'est apportée sur les moyens financiers et humains qui seront mobilisés.

Mettre fin à cette hérésie ne passe certainement pas par l'éclatement d'EDF ni par un « groupe intégré » (si tant est que ce concept existe). Seule l'« entreprise intégrée », telle que proposée dans le Programme Progressiste de l'Énergie de la CGT, conservera des tarifs abordables pour les usagers et des emplois au statut pour les salariés.